

Communiqué de presse
Mars 2024

6^{ème} plénière du Hub France de Gaia-X

- *Le Hub France entre dans une phase de consolidation de l'écosystème*
- *Le Hub France lance le Data Space Lab pour fournir un bac à sable sécurisé pour les projets d'espaces de données qui souhaitent expérimenter différentes possibilités technologiques*
- *Les espaces sectoriels de données ont présenté des démonstrations*
- *L'Institut Mines-Télécom prend la tête du Hub France Gaia-X en collaboration étroite avec le Cigref*

Lors de sa 6^{ème} session plénière, le Hub France Gaia-X a annoncé une phase de consolidation de son écosystème, marquant ainsi une étape nouvelle dans le développement de Gaia-X. Au cœur de cette évolution se trouve l'Institut Mines-Télécom, désormais pilote du Hub France - en collaboration étroite avec le Cigref - qui s'engage à déployer les grands axes stratégiques de croissance pour cette initiative d'envergure européenne. L'Institut Mines-Télécom, avec sa plateforme de data et d'IA Teralab, lance également le Data Space Lab qui permettra de structurer les différents écosystèmes de données en ouvrant un espace sécurisé d'expérimentations aux entreprises de toutes tailles.

Cette 6^{ème} session s'est tenue le 8 mars au Ministère de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique en présence de Marina Ferrari, secrétaire d'Etat en charge du Numérique. Le Hub France Gaia-X, fort de ses 600 membres et de la coordination de 12 groupes de travail, joue un rôle clé dans le paysage européen du cloud et des données, en proposant des règles techniques et juridiques de partage. La direction du Hub France évolue. Celle-ci est confiée à l'Institut Mines-Télécom avec l'appui du Cigref qui assurait auparavant sa coordination. Après un important premier travail sous l'égide du Cigref de structuration des communautés et de mise en place de projets « phares » de création d'espaces de données aux standards Gaia-X permettant de croiser différents secteurs d'activités (par exemple la mobilité et l'énergie), le Hub France s'apprête à relever de nouveaux défis. Il entre dans une phase plus opérationnelle et va intensifier son accompagnement technologique des espaces de données. Le ministère a communiqué les grandes missions que le Hub France devra exercer :

- **Promouvoir le Hub France et animer ses activités**

- Développer et animer le réseau des adhérents français à Gaia-X par une communication adaptée, notamment par la diffusion d'informations sur les réseaux sociaux et par l'organisation d'évènements.
- **Garantir la coordination du Hub France avec les instances de Gaia-X et avec les autres hubs nationaux**
 - Coordonner les initiatives avec les actions menées par Gaia-X, dont le Hub France relaiera les informations et les évènements auprès de l'écosystème français. Interagir avec les autres hubs nationaux intervenant sur les mêmes domaines.
 - Coordonner la participation des membres du Hub France aux différentes instances de l'association Gaia-X, en premier lieu son conseil d'administration.
- **Soutenir la participation de la filière française au déploiement de la stratégie européenne et française en matière de données**
 - Animer, coordonner et soutenir les projets de ses membres, qui contribuent à la mise en œuvre de la stratégie européenne pour les données.
 - Faciliter la coordination des réponses de l'écosystème français aux appels à projets des programmes « Horizon Europe » et « Digital Europe », en renforçant ses relations avec les points de contact nationaux (PCN), ainsi qu'aux dispositifs France 2030 pertinents.
 - Guider les projets de l'écosystème vers les structures pouvant les accompagner sur le plan technique (organismes de recherche et de transfert technologique, bacs à sable numériques dotés des briques de base permettant de construire des prototypes d'espaces de données dans un environnement sécurisé, environnements de tests de développements, etc.).

Gaia-X s'inscrit dans une stratégie de croissance (hausse des utilisateurs finaux, arrivée de nouveaux partenaires dans l'écosystème, internationalisation) afin de se positionner comme un acteur clé dans le domaine du cloud et des données, favorisant ainsi la souveraineté numérique et l'innovation en Europe et au-delà. Dans cette perspective le Hub France de Gaia-X renforcera son travail de pédagogie et d'acculturation notamment à travers des [vidéos](#) et des formations aux outils techniques.

Lancement du Data Space Lab orienté autour de l'utilisateur

Dans cette dynamique, le lancement du Data Space Lab par l'Institut Mines-Télécom et par sa plateforme de data et d'IA, TeraLab, représente une avancée majeure et une grande première pour structurer les différents écosystèmes dont les niveaux de maturité technologique varient d'un acteur à l'autre. Cet espace offrira un environnement sécurisé et neutre pour l'expérimentation de divers projets d'espaces de données, favorisant ainsi l'innovation et la collaboration autour des standards de Gaia-X. Quel que soit le business model et le contexte économique et réglementaire, les utilisateurs pourront tester différentes configurations d'architectures et de services managés Gaia-X. Le Data Space Lab, en plus de son bac à sable proposera des formations.

Démonstration des espaces sectoriels de données

Au cours de la plénière, plusieurs espaces sectoriels de données ont présenté des démonstrations de leurs initiatives, illustrant ainsi la diversité et le potentiel de Gaia-X dans des domaines clés :

- [Agriculture](#)
- [Automobile](#)
- [Construction](#)
- [Education et compétences](#)
- [Energie](#)
- [Industrie aéronautique](#)
- [Industrie culturelle et créative](#)
- [Manufacturing](#)
- [Mobilité-Tourisme](#)
- Aster-X (espace de données de démonstration du projet GXFS Fr)

Odile Gauthier, Directrice générale de l'Institut Mines-Télécom : « *Je tiens à saluer le Cigref qui a accompli un immense travail de pédagogie et de mobilisation auprès des utilisateurs ; le Hub France a accompagné la mise en place de nombreux projets d'espaces de données dont 3 figurent parmi les 10 « projets-phares » de Gaia-X. Aujourd'hui, l'Institut Mines-Télécom reprend le flambeau pour engager la phase de consolidation et accélérer la croissance de Gaia-X en ayant à cœur de travailler en lien étroit avec les entreprises, et en particulier les utilisateurs finaux, toujours en lien avec les filières industrielles et le Cigref.* »



Plénière Hub France Gaia-X 2024 – libre de droits

À propos du Hub France de Gaia-X

Depuis sa création en 2020, le Hub France de Gaia-X a pour mission de rassembler et de créer une communauté d'utilisateurs, entreprises, administrations et organisations françaises pour les sensibiliser et les mobiliser autour

du potentiel économique et des avantages techniques et juridiques de l'écosystème Gaia-X. Le hub promeut le développement et l'utilisation de Gaia-X en France. Il réunit des acteurs du monde scientifique, des affaires, de la politique et de la société pour qu'ils échangent leurs expériences, acquièrent des connaissances et les mettent en pratique ensemble. Il structure l'écosystème en organisant des rencontres et des échanges entre les Groupes de Travail. Il incube les data spaces qui permettent le développement de nouvelles offres aux standards Gaia-X et accélère la co-innovation dans les services et les cas d'usage. Il garantit la coordination du Hub France avec les instances de Gaia-X et avec les autres hubs nationaux et soutient la participation de la filière française au déploiement de la stratégie européenne et française en matière de données.

À propos de l'Institut Mines-Télécom www.imt.fr

L'Institut Mines-Télécom est le 1er groupe public de Grandes Écoles d'ingénieurs et de management de France placé sous la tutelle du ministère de l'Économie et des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Établissement public d'enseignement supérieur et de recherche, il est constitué de huit Grandes Écoles publiques : IMT Atlantique, IMT Mines Albi, IMT Mines Alès, IMT Nord Europe, Institut Mines-Télécom Business School, Mines Saint-Étienne, Télécom Paris et Télécom SudParis, et de 2 écoles filiales : EURECOM et InSIC. Il anime et développe un riche écosystème d'écoles partenaires, de partenaires économiques, académiques et institutionnels, acteurs de la formation, de la recherche et du développement économique.

Créées pour répondre aux besoins de développement économique et industriel de la France depuis le 19e siècle, les Grandes Écoles de l'Institut Mines-Télécom ont accompagné toutes les révolutions industrielles et des communications. Par la recherche et la formation d'ingénieurs, d'ingénieures, de managers, et de docteurs et docteuses, l'Institut Mines-Télécom répond aux grands défis industriels, numériques, énergétiques et écologiques en France, en Europe et dans le monde.

Aujourd'hui l'Institut Mines-Télécom, fort de ses 10 écoles, imagine et construit un monde qui concilie sciences, technologies et développement économique avec le respect de la planète et des femmes et des hommes qui l'habitent. Il est doublement labellisé Carnot et forme chaque année plus de 13 600 élèves.



www.imt.fr

Contact presse Institut Mines-Télécom :

Séverine Picault

06 27 66 05 09 – severine.picault@imt.fr

A propos du Cigref

Le Cigref est un réseau de grandes entreprises et administrations publiques françaises qui a pour mission de développer la capacité de ses membres à intégrer et maîtriser le numérique. Par la qualité de sa réflexion et la représentativité de ses membres, il est un acteur fédérateur de la société numérique. Association loi 1901 créée en 1970, le Cigref n'exerce aucune activité lucrative. Pour réussir sa mission, le Cigref s'appuie sur trois métiers, qui font sa singularité.

Appartenance

Le Cigref incarne une parole collective des grandes entreprises et administrations françaises autour du numérique. Ses membres partagent leurs expériences de l'utilisation des technologies au sein de groupes de travail afin de faire émerger les meilleures pratiques.

Intelligence

Le Cigref participe aux réflexions collectives sur les enjeux économiques et sociétaux des technologies de l'information. Fondé il y a près de 50 ans, étant l'une des plus anciennes associations numériques en France, il tire sa légitimité à la fois de son histoire et de sa maîtrise des sujets techniques, socle de compétences de savoir-faire, fondements du numérique.

Influence

Le Cigref fait connaître et respecter les intérêts légitimes de ses entreprises membres. Instance indépendante d'échange et de production entre praticiens et acteurs, Il est une référence reconnue par tout son écosystème.